

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 13 (1875)
Heft: 2

Artikel: Ouna vôte
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-183167>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

pour un tel objet, s'occupe en ce moment d'en poser les bases. L'exposition serait installée au bord du lac, quai des Eaux-Vives, dans la belle propriété de M. Louis Favre, entrepreneur du tunnel du St-Gothard, propriété dont M. Favre, promoteur de l'exposition, se serait assuré l'acquisition.

L'exposition projetée ne devra ressembler à aucune de celles qui l'ont précédée. Elle en serait comme le résumé, comme un véritable écrin de tout ce que l'art et l'industrie produisent de plus remarquable. Les exposants y trouveraient une publicité pour ainsi dire vivante, et un bureau de renseignement à demeure. Le château qui fait partie du domaine serait transformé en un lieu de réunion et d'agrément pour les étrangers ; ses vastes remises deviendraient un jardin d'hiver. Les fontaines jallissantes seront alimentées par les eaux de l'Arve, qui desservent Chêne et les campagnes environnantes.

Pour édifier le palais de l'exposition et opérer la transformation du château et de ses dépendances, la dépense approximative serait de deux millions, y compris l'acquisition de la propriété. Le capital à souscrire serait de 1,000,000 de fr. divisé en 2,000 actions de 500 fr. Le million complémentaire est réservé pour opérer un emprunt hypothécaire, qui serait remboursé au moyen d'un fonds de réserve.

Le comité adresse un appel chaleureux aux hommes éclairés qui voudront concourir à cette œuvre. Nous remarquons parmi ses membres MM. Tognetti, président du Grand Conseil ; Martin, avocat et député ; Chomel, député ; Menn, sculpteur et professeur ; Lattoix, conseiller municipal ; Reymond William, professeur à l'Université ; Golay, député ; Deleiderier, architecte, etc.

Ouna vôte.

Dzâquie est on bon vilio municipau qu'est to fiai d'avâi dein lo temps menâ autoritâ dein sa coumena ; l'a prau dé boutafrou, et raconté coumein l'a éta à la campagne d'au Sonderbord et coumein n'a bâla fe lo perte a son chako dé voltigeu à Fribor. La demeindze ne manqué jamais d'allâ bairé sa quartetta avoué lo syndico po contâ se n'histoire.

L'autro dzo, noutron municipau avâi reçu onna carta po allâ vôte, et ne volliâvé pas manquâ l'occasion dé baire quoqué quartetté ; ie prein donc sa canne et fâ vire voèle d'au côté de la vela.

Quand l'eut vôte, Dzâquie se peinsa dinse : ne sarâi rein dé trau dé sé reverré avoué le vilio dé ma compagni. Na pas manquâ et après avâi prau bu et bataillâ, lo galiâ sé trova rion.

Vè onz'hauré, noutron municipau coumeinça à sé mettrâ ein route, mà navancivé dière ; verivé coumein on muton qu'a lo vertigo. Alors se dese dince :

« Ci commerce ne pau pas dourâ. » Aô mimo momeint se fot dein lo terrau. Tandi que l'edzevatâvé lé dedein, on autre municipau vint a passâ perquie. L'ai crié : « Que d'au diablio as tou ? on derâi que te vint fou... aô bin se té malâdo ?.... »

L'autre que sé debarbouillîvè dein lo pacot, lài respond :

« L'ai ia.... l'ai ia.... que ié trau vôte, vouaiquie tot. »

Lausanne, 1^{er} janvier 1875.

Au Rédacteur du *Conteur vaudois*.

Monsieur,

Deux articles insérés en décembre dans votre spirituel journal, mettent de nouveau sur le tapis la question si souvent et toujours vainement débattue de l'existence de Guillaume Tell. Le *Conteur*, journal populaire vaudois, c'est-à-dire profondément suisse, a, plus que tout autre feuille, le droit de s'occuper des grandes figures de notre histoire nationale ; cela est de son bien ; il défendra Tell comme il défendrait Davel, si l'on osait l'attaquer ; la mémoire de l'un lui est aussi chère que la mémoire de l'autre de ces grands citoyens. Aussi espérâ-je que vous voudrez bien m'accorder l'hospitalité de vos colonnes pour reprendre ce sujet sous un autre point de vue, à moi profane, plus profane encore en la matière que M. J. M. qui vous écrit.

M. J. M. se demande, en commençant, si Guillaume Tell appartient à l'histoire ou à la fable ? Question bien posée, question résolue. Je trouve la question de M. M. incomplète : il y a plus que la fable et l'histoire dans le passé d'un peuple, il y a encore la légende ; la légende, qui est plus vraie que l'histoire, a dit un de nos plus grands écrivains, plus vraie surtout en ce qu'elle est plus poétique, plus humaine et que l'intérêt personnel, le calcul ne s'y mêle jamais.

Les exploits attribués à Guillaume Tell sont-ils de l'histoire ? Il semble permis d'en douter (1). Aucun document contemporain ne parle du héros ; son nom même n'est pas mentionné dans les registres des naissances ou des décès des paroisses de Burglen, d'Attinghausen et d'Altorf, qui paraissent pourtant assez régulièrement tenus ; les chroniqueurs de son siècle, rares il est vrai, sont muets à son sujet ; le nom de Gessler ne figure pas une seule fois, dans les archives de l'archiduché d'Autriche, parmi ceux des autres baillis envoyés en Suisse au commencement du XIV^e siècle, et les chroniques autrichiennes n'en disent mot. Tout cela peut faire douter de l'existence de Tell ; mais cela ne suffit pas pour la nier.

Nier un fait, c'est affirmer qu'il n'est pas ; aussi, une négation doit-elle être, presque autant qu'une affirmation, appuyée de preuves pour avoir de la valeur.

Ceux qui croient à l'existence de Tell ont pour eux la tradition, à défaut de ce qu'on nomme des documents authentiques : c'est quelque chose, car cette tradition n'a pas sa source dans un passé bien lointain ; son chemin est semé de monuments ; elle nous vient d'un peuple sincère chez lequel les événements de toute nature se transmettent de génération en génération avec une rare fidélité. Ceux qui nient ont pour eux le silence des contemporains : cela n'est pas suffisant pour nier d'une façon absolue, car avec une semblable méthode, universellement et rigoureusement appliquée, il n'y aurait pas un peuple au monde qui ne lacérât la moitié des plus belles pages de ses annales. Comment ! ce peuple honnête et naïf des Waldstätten, dont les traditions devaient être d'autant plus vraies qu'il n'avait pas d'histoire écrite, ce peuple

(1) Je ne puis m'empêcher de faire remarquer avec peine que ceux qui nient l'existence de Tell sont des Suisses et des Autrichiens, tandis que les historiens italiens, les Anglais, et surtout les Français, s'obstinent, malgré toutes les preuves accumulées, à faire de Tell un personnage historique.